

## Évaluation des apprentissages des élèves au préscolaire et au primaire

Année scolaire 2022-2023

Chers parents,

Vous trouverez dans ce document des renseignements sur l'évaluation des apprentissages des élèves de notre école.

Dans l'ordre, vous rencontrerez les renseignements suivants :

- 1) Les dates de fin d'étape et la valeur des différentes étapes dans la note finale;
- 2) Les dates de remise de la première communication écrite et des bulletins aux parents;
- 3) L'information relative aux épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- 4) La fréquence d'évaluation des compétences au préscolaire ainsi qu'une explication de ces compétences;
- 5) La fréquence d'évaluation des compétences au primaire et leur pondération.

Ce document vous indiquera les moments et la façon dont votre enfant sera évalué. Il est entendu que cette planification est sujette à changement; le cas échéant, les enseignants vous informeront des changements.

N'hésitez pas à contacter les enseignants ou à me contacter pour plus d'information.

Francis Thiffeault  
Directeur

Dates de fin d'étape	Dates de remise de la première communication écrite et des bulletins aux parents
Première communication écrite	Au plus tard le 14 octobre 2022
La première étape : 9 novembre 2022 (compte pour 20% de la note finale)	1 <sup>er</sup> bulletin : Au plus tard le 18 novembre 2022
La deuxième étape : 24 février 2023 (compte pour 20% de la note finale)	2 <sup>e</sup> bulletin : Au plus tard le 15 mars 2023
La troisième étape : 22 juin 2023 (compte pour 60% de la note finale)	3 <sup>e</sup> bulletin : Au plus tard le 10 juillet 2023

Épreuves du Ministère de l'Éducation en Enseignement supérieur (MEES)
<p>Une épreuve obligatoire du MEES est administrée en français écriture en fin de 4<sup>e</sup> année (6-7-8 juin) ainsi qu'en fin de 6<sup>e</sup> année (31 mai et 1<sup>er</sup> juin) et compte pour 10 % de la note finale.</p> <p>Une épreuve obligatoire du MEES est administrée en mathématique (raisonner et résoudre) en fin de 6<sup>e</sup> année (6-7-8 juin) et compte pour 10 % de la note finale.</p> <p>Une épreuve obligatoire du MEES est administrée en français lecture en fin de 4<sup>e</sup> année (30 mai) et en fin de 6<sup>e</sup> année (30 mai) et compte pour 10 % de la note finale.</p>

### Fréquence des communications au regard de l'évaluation des compétences au préscolaire 2022-2023

Compétences	1 <sup>er</sup> bulletin	2 <sup>e</sup> bulletin	3 <sup>e</sup> bulletin (Bilan)
1. Se développer sur le plan sensoriel et moteur	•	•	•
2. Développer sa personnalité	•	•	•
3. Entrer en relation avec les autres	•	•	•
4. Communiquer en utilisant les ressources de sa langue	•	•	•
5. Se familiariser avec son environnement		•	•
6. Mener à terme des projets et des activités		•	•

Les points indiquent qu'un résultat est inscrit au bulletin.

## Fréquence des communications au regard de l'évaluation des compétences au primaire 2022-2023

Compétences / Étapes	1 <sup>er</sup> cycle				2 <sup>e</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle			
	1 <sup>re</sup> étape		2 <sup>e</sup> étape		3 <sup>e</sup> étape	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape
Français	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année							
Lire		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Écrire		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Communiquer	●			●	●		●	●		●	●
Mathématique											
Résoudre			●		●		●	●		●	●
Raisonner	●		●		●	●	●	●	●	●	●
Science						●	●	●	●	●	●
Univers social						●	●	●	●	●	●
Arts plastiques			●		●		●	●		●	●
Éthique et culture			●		●		●	●		●	●
Anglais											
Communiquer oralement			●		●		●	●		●	●
Comprendre des textes entendus Comprendre des textes lus et entendus			●		●		●	●		●	●
Écrire des textes							●	●		●	●
Musique			●		●		●	●		●	●
Éducation physique			●		●		●	●		●	●

Les points noirs ● indiquent qu'un résultat est inscrit au bulletin.

Les cercles vides ○ concernent l'anglais intensif pour les classes de 6<sup>e</sup> année.

### Les autres compétences

La compétence « Organiser son travail » sera commentée à la 3<sup>e</sup> étape pour les 3 cycles du primaire.